

FICHE RIC

PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISION DANS LES CAS GÉNÉRAUX

Afin de proposer un **RIC** (Référendum d'Initiative Citoyenne), à l'**ACDC** (Assemblée Citoyenne, Démocratique & Coopérative), il est primordial de commencer à répondre aux questions ci-après.

Vous pouvez contacter le Conseil de Faisabilité pour vous y aider ou un GET (Groupe d'Etude et de Travail) :

- A. Nom du RIC :
- B. Date de lancement du RIC :
- C. Délai de débat :
- D. Questions posées lors du débat :
- E. Date de la votation :
- F. Date de dépouillement :
- G. Contexte :
- H. Objectifs de ce RIC :
- I. Avantages et inconvénients :
- J. Projet de questions pour la votation :
- K. Référent(e)s du RIC :

Prénom et Nom	Téléphone	Email

- L. Signataires

Les personnes signataires trouvent le projet intéressant et donnent leur aval à l'intérêt collectif du projet mais ne sont pas forcés de s'y impliquer.

10 signataires requis jusqu'au 31/01/2023 afin de présenter le RIC à l'ACDC

Nom	Prénom	Email	Téléphone

Le processus de gouvernance d'émergence des initiatives et de prise de décision via le RIC dans une **ACDC** (Assemblée Citoyenne, Démocratique & Coopérative) est précisé sur le site www.ACDC83.org